

Exercice 1 : Evolution de la fécondité en France – Fécondité selon l'âge de la mère et le rang de naissance

- 1 Par lecture, déterminer et commenter les valeurs des points correspondant au groupe d'âges 20-24 ans et l'année 1965 (figure 2) et la valeur correspondant à l'année 1965 (figure 3)

Point 1 : environ 0,9 / Point 2 : environ 27,35 ans.

Point 1 : dans les conditions de l'année 1965 et en l'absence de mortalité et de migration, les femmes auraient eu en moyenne 0,9 enfant entre 20 et 24 ans. Il s'agit de la somme des taux de fécondité observé entre 20 et 24 ans.

Point 2 : Dans les conditions de 1965, les femmes auraient mis au monde leurs enfants en moyenne à 27,35 ans. Il s'agit d'une moyenne des taux de fécondité mesuré l'année 1965. C'est un indice qui résume la distribution de la fécondité par âge.

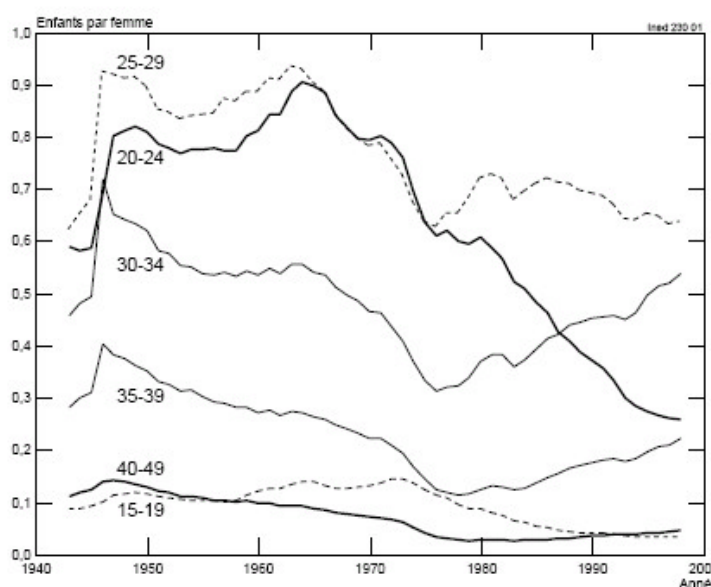


Figure 2. – Somme des taux de fécondité générale par groupe d'âges, par année

Sources : Insee, état civil (1943-1998 : Insee, diverses années).

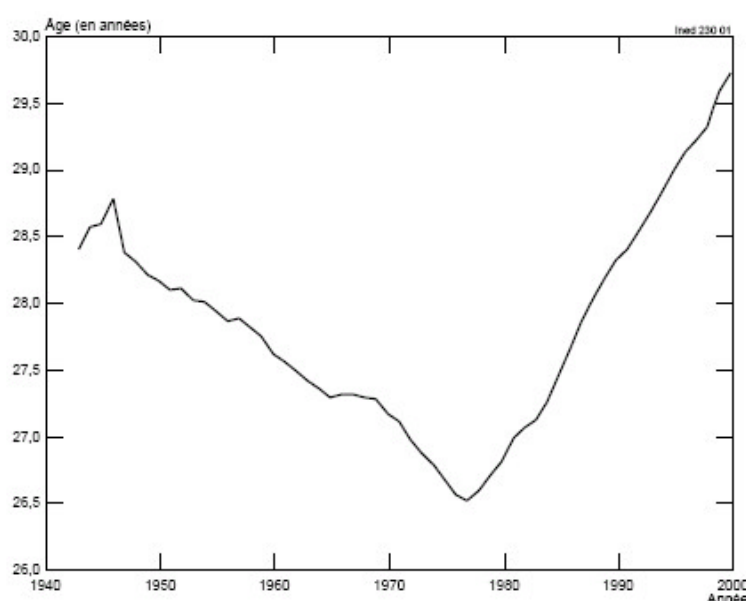


Figure 3. – Âge moyen des mères à la naissance des enfants, selon l'année

Sources : Insee, état civil (1943-1998 : Insee, diverses années; 1999-2000 : Doisneau, 2001).

2. A partir des figures 2 et 3 ci-dessus commenter l'évolution de la fécondité par âge en France. Avancer des explications.

Figure 2 : quel que soit l'âge, les taux de fécondité ont augmenté au lendemain de la deuxième guerre mondiale, c'est le début du baby boom. Ces taux sont restés très élevés jusqu'au début des années 1960.

A partir de 1962 jusqu'au milieu des années 70, les taux ont chuté, quel que soit le groupe d'âge (à l'exception des 15-19 ans). C'est à cette période (milieu des années 1970) que l'âge moyen à la fécondité a été le plus faible : la baisse des taux a été plus forte au-delà de 30 ans qu'avant cet âge du fait de la disparition progressive des naissances de rang élevé (qui sont généralement observé à un âge plus élevé). C'est aussi à cette période que l'âge à la nuptialité est le plus jeune jamais observé durant le siècle. Le rajeunissement de calendrier de la fécondité observé sur la période 1940-1970 (figure 3) s'explique principalement par la disparition des naissances de rang élevé.

Au-delà on observe des évolutions opposées : les taux de fécondité au-delà de 30 ans augmentent ceux d'avant 25 ans diminuent et les taux à 25-29 sont relativement stables. C'est le report des naissances, le recul de l'âge à la maternité qu'on montre très bien la figure 3.

3. Quelle différence faites-vous entre descendance finale (dernière ligne du tableau C) et l'Indice synthétique de fécondité (Tableau de l'exercice 3) ?

Les deux indicateurs s'interprètent comme un nombre moyen d'enfant par femme, en l'absence de mortalité et de migration. Il mesure l'intensité de la fécondité. La différence est que le premier est une mesure dans une génération de femmes, c'est à dire un ensemble de femmes nées une même année tandis que l'ISF est une mesure conjoncturelle. Par exemple les femmes nées en 1950, qui ont ni migré ni ne sont décédées ont eu en moyenne 2,11 enfants (211 pour 100).

Dans les conditions de l'année 1950, en l'absence de mortalité et de migration, les femmes **auraient eu** (conditionnel) en moyenne 2,93 enfants par femme. Les femmes qui ont eu un enfant en 1950 sont nées entre 1905 et 1935 (générations 1905 – 1935)

4. A partir du tableau C et de la figure 7 ci-contre commenter l'évolution de la fécondité par rang de naissance en France.

Entre les générations 1940 et 1968, la principale différence en France sera la diminution de moitié de la part des femmes qui auront 4 enfants et plus et une augmentation de la part des familles de deux enfants. Il s'agit ici de la taille finale de la famille.

Nous pouvons remarquer que la part des femmes sans enfant ou avec un seul enfant est relativement stable (entre 28% et 31%), tout comme celle des femmes avec 3 enfants ce qui est une caractéristique de la fécondité française. Ces deux spécificités expliquent certainement le fait que la fécondité en France soit relativement moins faible que dans la plupart des autres pays européens. Ainsi, l'infécondité, c'est à dire la part des femmes qui aura aucun enfant est devenue légèrement supérieure à 10% dans les générations les plus récentes alors qu'elle dépasse les 20% dans les mêmes générations dans nombre de pays européens. (Autriche, Allemagne, Italie, Pologne,...).

Concernant l'évolution des âges moyen à la naissance des enfants de chaque rang on constate d'une part que quel que soit le rang, l'âge moyen augmente constamment et que d'autre part, les évolutions sont quasiment parallèles : c'est le recul de l'âge à la première naissance qui explique la très grande partie du recul de l'âge à la naissance des autres rangs. Les intervalles intergénésiques sont quasiment stables.

D'autre part il est intéressant de noter qu'entre 1950 et 1975, l'âge moyen tout rang confondu diminuait alors que l'âge moyen de tous les rangs augmentaient. Ceci s'explique par le fait que l'âge moyen tous rang confondu est une moyenne pondérée des âges moyens aux différents rangs et que le poids des naissances de rang élevé n'a cessé de diminuer durant cette longue période.

5. Avancer des hypothèses socio-démographiques pour expliquer cette évolution

Voir le TD sur seconde transition démographique.

TABLEAU C. – RÉPARTITION DES FEMMES NÉES DEPUIS 1940
SELON LE NOMBRE FINAL D'ENFANTS NÉS VIVANTS (POUR 100 FEMMES)

	Génération						
	1940	1945	1950	1955	1960	1965	1968
Pas d'enfant	10,1	8,6	9,8	10,9	10,8	11,7	12,9
1 enfant	17,6	20,4	20,1	18,5	17,8	18,0	18,0
2 enfants	32,9	37,6	40,2	38,8	39,8	40,4	40,1
3 enfants	21,7	20,2	20,2	21,5	22,0	21,0	20,6
4 enfants ou plus	17,7	13,2	9,7	10,3	9,6	8,9	8,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Descendance finale ⁽¹⁾	241	222	211	213	212	204	202

(1) Estimation tendancielle pour les générations récentes.
Sources : Toulemon et Mazuy, 2001, et Insee, statistiques de l'état civil.

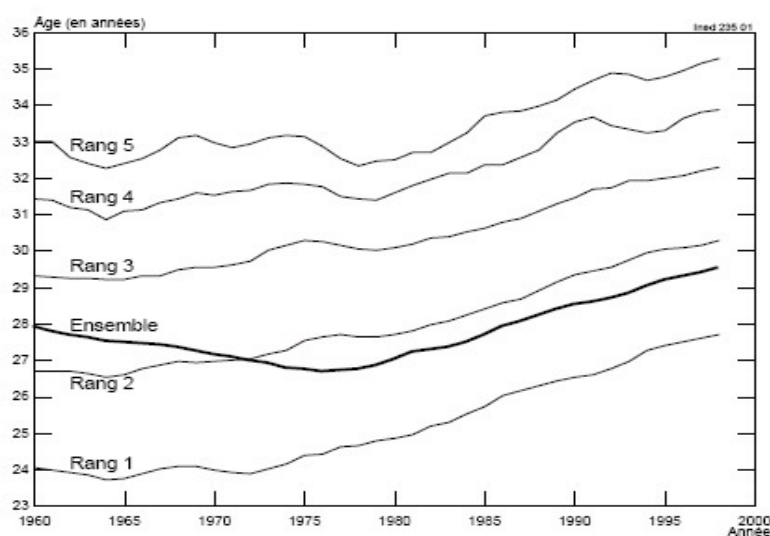
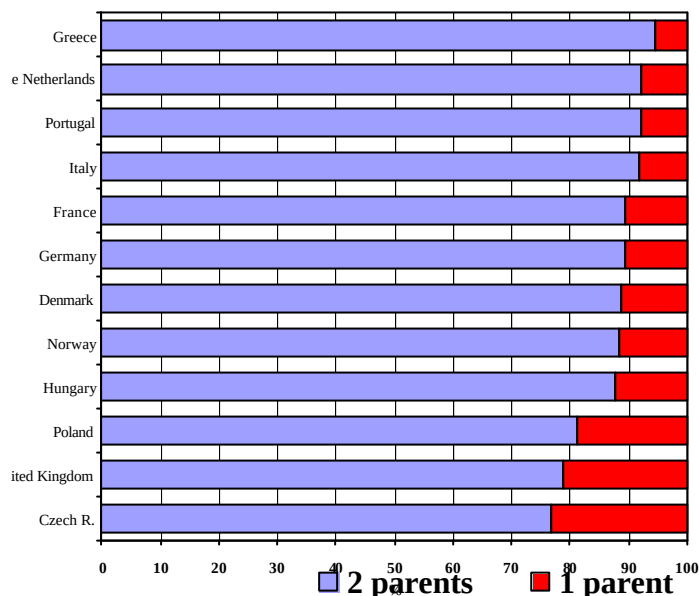


Figure 7. – Âge moyen des mères à la naissance des enfants, selon l'année, déduits des tables annuelles de fécondité par âge de la mère
Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale 1999 (moyennes mobiles sur trois ans).

Exercice 2 : Situation familiale des enfants en France et en Europe

Figure : Répartition des enfants de 0-4 ans suivant le nombre de parents



c'est une définition « ménage-budget ». C'est le cas par exemple dans certains pays africains.

Quelle différence existe-t-il entre la notion de ménage et de famille ? Dans le contexte français, un ménage peut être composé de plusieurs familles. La famille se rapporte à la famille nucléaire (enfant et parents). Mais les définitions de la famille et les recommandations internationales sont assez difficile à interpréter et il existe un nombre très important de définition possible de la famille du point de vue statistique. Dans les Recensement français c'est la définition de la famille nucléaire qui est retenue. **Une famille monoparentale est alors une famille composée d'un adulte élevant son ou ses enfants sans son conjoint.**

2. Quelle est la situation familiale la plus courante dans les pays européens pour les enfants âgés de 0-4 ans ?

La très grande majorité des enfants âgés de 0 à 4 ans vivent avec leur deux parents. Cependant, le pourcentage des très jeunes enfants vivant avec un seul parent dépasse les 20% en république tchèque et en Angleterre, elle est proche de 20% en Pologne.

3. Pour quelle(s) raison(s) un enfant peut vivre avec un seul de ses deux parents ?

- soit son parent est veuf, célibataire, divorcé ou vivant en couple sans partager le même logement.

Source : Z. Speder, 2005, « Diversity of family structure in Europe », XXV Congrès international de la population
Données : Eurobaromètres européens, 2000-2003

<http://iussp2005.princeton.edu/download.aspx?submissionId=52624>

Qu'appelle-t-on une famille monoparentale ?

Qu'appelle-t-on une famille ? Au moment des recensements, ce sont les logements qui sont recensés. Dans la définition adoptée en France, le ménage et le logement sont deux notions confondues, identiques : le ménage rassemble l'ensemble des individus présents dans le logement à une date donnée. Dans d'autre contexte peuvent coexister plusieurs ménage dans un logement,

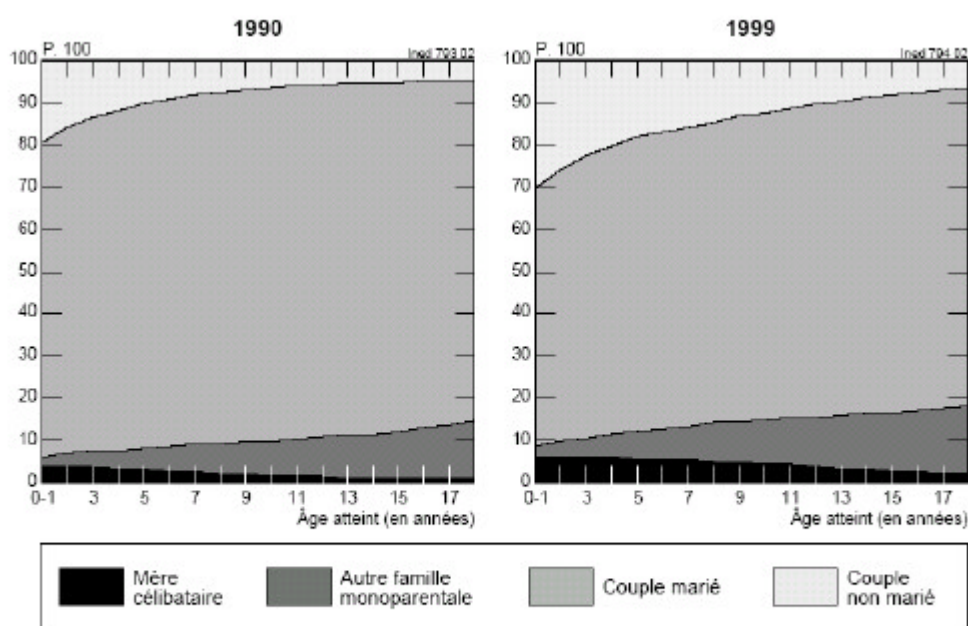


Figure 7.—Mode de vie des enfants de 0 à 18 ans selon leur âge, en 1990 et 1999 (pour 100 enfants vivant dans une famille)

Source : Insee, recensements de la population.

4. Commenter la situation familiale des enfants de 0 à 18 ans aux deux derniers recensements généraux de la population ? (figure 7).

L'univers parental des enfants ne peut malheureusement pas être parfaitement décrit à partir des recensements, qui ne comportent aucune question sur les liens de « beau-parentalité ». On peut cependant repérer si l'enfant vit seulement avec son père ou sa mère, ou s'il vit avec un couple comprenant au moins l'un de ses parents. L'état matrimonial déclaré par les parents permet d'affiner l'analyse.

La figure 7 montre avec quelle rapidité la désaffection pour le mariage a transformé l'environnement parental des enfants : l'enfant vivant avec des parents mariés, situation autrefois quasi exclusive, perd rapidement du terrain entre 1990 et 1999. C'est d'abord au profit des

couples non mariés : parmi les enfants nés l'année du recensement ou l'année précédente (groupe 0-1 an), trois sur dix vivent avec des parents non mariés en 1999, contre deux sur dix en 1990. Chez les plus âgés, cette situation est un peu moins fréquente : à 4 ans, deux enfants sur dix, et à 13 ans, un sur dix vivent avec un couple non marié en 1999. Cela résulte à la fois d'un effet d'âge, certains parents se mariant après la naissance de leurs enfants, et d'un effet de génération, car les naissances hors mariage étaient moins fréquentes il y a quelques années. La progression du phénomène d'une génération à l'autre se lit aussi dans la comparaison des valeurs observées à un même âge aux deux recensements : à 10 ans, 6,5 % des enfants nés en 1980 vivaient avec leurs parents non mariés, proportion qui est passée à 12,5 % pour les enfants nés en 1989.

Conséquence de l'augmentation des divorces et des séparations de couples (mariés ou non), de plus en plus d'enfants vivent en famille monoparentale. La progression est également sensible : chez les plus jeunes (0-1 an), 6,2 % étaient dans cette situation en 1990, et 9 % en 1999 ; à 10 ans, la proportion est passée de 10 à 15 %, de la génération 1980 à la génération 1989. Au fil de l'âge, la proportion tend à augmenter au fur et à mesure des séparations, bien que les recompositions familiales atténuent cette progression : à 15 ans, 12,2 % des enfants vivaient avec un parent seul en 1990, et 16,6 % en 1999. La pente de la courbe, moins marquée en 1999, indique que les enfants sont touchés de plus en plus jeunes. Parmi ceux-ci, de plus en plus vivent avec leur mère qui se déclare célibataire : que leur mère n'ait jamais vécu en couple, ou qu'elle se soit séparée de son compagnon, c'est encore une conséquence de la désaffection du mariage.

Ainsi la proportion d'enfants vivant avec un couple marié a-t-elle beaucoup baissé à tous les âges, et tout particulièrement chez les plus jeunes : à 0 ou 1 an, elle était de 74,3 % en 1990, et de 60,7 % en 1999⁽²⁹⁾. À 10 ans, 83,5 % vivaient avec des parents mariés en 1990, contre 72,7 % en 1999 : l'effet d'âge (dû au mariage des parents après la naissance) et l'effet de génération (des naissances hors mariage moins fréquentes il y a quelques années) jouent dans le même sens, mais ils sont atténués par les ruptures. Ici encore, et à tout âge, le couple marié reste la norme, même s'il s'agit parfois d'une famille recomposée.

5. En utilisant la figure 2 expliquez en quoi la problématique liée à la monoparentalité est aujourd'hui différentes de celle de 1962 ?

Dans les années 1960-1970, la majorité des parents de famille monoparentale étaient veufs. La part des veufs au sein des familles monoparentales a décru continûment, passant de 55 % en 1962 à 11 % en 1999 (figure 2). De leur côté, les divorcés ont pris une place croissante puisqu'ils représentent presque la moitié des parents isolés en 1999. Quant aux célibataires, si leur importance s'est accrue, passant de 9 % à 32 %, cela s'accompagne d'un changement profond du sens de ce statut. La banalisation de l'union libre, la hausse de la proportion d'enfants nés hors mariage, l'alignement du statut juridique des enfants naturels sur celui des enfants légitimes et enfin la hausse de la proportion de ces enfants qui sont reconnus par les deux parents sont autant de facteurs qui ont contribué à cette évolution. Aujourd'hui, au sein des parents isolés célibataires, la majorité ont vécu en union libre avec le parent non gardien. En conséquence, une part croissante des enfants ont un parent qui n'habite pas avec eux mais qui est vivant et a résidé avec eux avant la rupture. De ce fait, le statut matrimonial légal n'est qu'un indicateur de cette complexité des situations : le célibat, en particulier, peut recouvrir toutes sortes de situations. C'est alors l'analyse des trajectoires matrimoniales, esquissée plus loin, qui permet de mieux comprendre ce que recouvre la modification des statuts matrimoniaux.

Source: Prioux F., 2002 « L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps », *Population*, n°4
http://www.ined.fr/publications/rapport_parlement/pdf_france/31erapport_prlmt_1.pdf

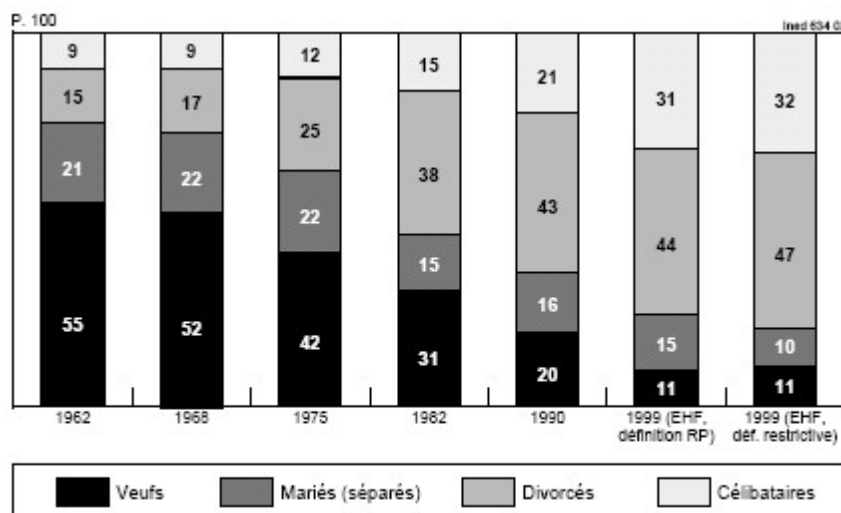


Figure 2. – Évolution du statut matrimonial légal des parents de famille monoparentale depuis 1962 (répartitions en %)

Exercice 3 : Natalité – Fécondité Comparaison France – Japon, 1950 - 2000

Tableau 1 : Evolution du nombre de naissances, de la natalité et de la fécondité.
France et Japon, 1950-2000

Année	Nombre de naissances vivantes		Taux brut de natalité (p. 1000 personne - ‰)		Indice synthétique de fécondité (ISF)	
	France	Japon	France	Japon	France	Japon
1950	862 310	2 337 507	20,6	28	2,93	3,65
1960	819 951	1 606 041	17,9	17,2	2,73	2
1970	850 381	1 934 239	16,7	18,7	2,47	2,13
1980	800 376	1 576 889	14,9	13,5	1,95	1,75
1990	762 407	1 221 585	13,4	9,9	1,78	1,54
2000	774 782	1 190 547	13,1	9,4	1,88	1,36

Données : INED, Base de données sur les pays développés - <http://www.ined.fr/bdd/demogr/index.html>

1. Commenter l'évolution du nombre de naissances au Japon et en France.
2. Quelle différence faites vous entre la *natalité* et la *fécondité* ?
3. Rappeler ce qu'est le Taux brut de natalité (comment l'interpréter). Commenter l'évolution conjointe des taux bruts des deux pays.
4. Rappeler ce qu'est l'Indice synthétique de fécondité (comment l'interpréter).
5. Quel est le niveau de fécondité qui permet le renouvellement d'une population? Expliquer. Commenter l'évolution conjointe des ISF des deux pays.

Données : INED, Base de données sur les pays développés - <http://www.ined.fr/bdd/demogr/index.html>